

# COMMUNAUTE ELECTRIQUE DU BENIN



DIRECTION GENERALE  
Rue de la Kozah - B.P. : 1368 - LOME (TOGO)

ADRESSE TELEG. : BENELEC LOME

TEL.: 22 21 61 32 / 22 21 57 95

Telex : 5355 Fax : 22 21 37 64

N / REF. N° \_\_\_\_\_ / CEB / \_\_\_\_\_

V / REF. N° \_\_\_\_\_ /

U.T.B. - Lomé Compte N° 310044674004000

ECOBANK - BENIN Compte N° 0010121100028902

LOME, LE 24 AOUT. 2018

COMMUNAUTE ELECTRIQUE DU BENIN



MAITRE D'OUVRAGE DELEGUE (MOD)

PORT AUTONOME DE COTONOU



MAITRE D'OUVRAGE (MO)

## Sollicitation de Manifestations d'Intérêts

PROJET DE RENFORCEMENT DES INFRASTRUCTURES ET DES EQUIPEMENTS DU PORT AUTONOME DE COTONOU (PAC) : **VOLET ALIMENTATION EN ENERGIE ELECTRIQUE EN UN POINT UNIQUE DE 2 x 10 MVA PAR LIGNES PERSONNALISEES ET SECURISEES**

**Sélection de Consultant pour l'élaboration de l'avant-projet détaillé (APD) et des Dossiers d'Appel d'Offres (DAO), l'assistance pour la passation des marchés et la supervision des travaux**

Avis N° 1328 /CEB/DG/DGA/DEPP/DM/SPSM/SPMT/Ek/2018

1. Le Port Autonome de Cotonou a obtenu un prêt (Prêt n° 2012102/PR BN 2012 34 00 du 29 octobre 2012) tel que modifié par un avenant en date du 30 octobre 2013 et par une lettre-avenant en date du 27 juillet 2015) de la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) pour le financement partiel du Projet de renforcement des infrastructures et équipements du Port Autonome de Cotonou (PAC) par l'élargissement et l'approfondissement du chenal d'accès, l'aménagement du bassin portuaire, l'acquisition d'équipements *et l'alimentation en énergie électrique du Port à partir du poste 161/63 KV de Vêdoko.*
2. La Communauté Electrique du Bénin, Organisme International à caractère public de la République du Bénin et de la République Togolaise chargé du développement de l'énergie électrique au Bénin et au Togo, a l'intention de construire en tant que Maître d'Ouvrage Délégué pour le compte du Port Autonome de Cotonou (PAC) une ligne souterraine de 63 kV à partir du poste CEB de Vêdoko avec un poste de transformation de 2 x 10 MVA dans l'enceinte du Port de Cotonou. Le projet vise à pallier l'insuffisance en énergie électrique affectant de façon durable les activités diverses du Port de Cotonou.



3. Pour ce faire, la CEB a l'intention de solliciter les services d'un consultant pour l'élaboration de l'Avant-Projet Détaillé (APD) et des Dossiers d'Appel d'Offres (DAO), l'assistance pour la passation des marchés et le contrôle et la supervision des travaux de construction des ouvrages.
4. Les services attendus du consultant comprennent :
- l'élaboration de l'APD et des Dossiers d'Appel d'Offres ;
  - l'assistance pour la passation des marchés ;
  - la supervision, le contrôle et la surveillance des travaux de construction.
5. La CEB invite par conséquent les candidats intéressés à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter lesdits services.

Les candidatures seront évaluées sur la base des critères ci-après :

**i) la nature des activités du candidat et la relation avec le domaine des prestations (15 points)**

En rapport avec ce critère, les candidats doivent fournir les documents (avec preuve) indiquant que leur activité est en relation avec le domaine des prestations exigé ;

**ii) Le nombre d'années d'expérience (10 points).**

En rapport avec ce critère, les candidats doivent fournir les documents (avec preuve) indiquant le nombre d'années d'expériences dans la réalisation des missions dans le domaine des prestations exigé ;

**iii) les qualifications du candidat dans le domaine des prestations (30 points)**

**iii-1) les qualifications du candidat dans le domaine de l'élaboration des études d'avant-projet détaillé et des dossiers d'appel d'offres de projets de lignes souterraines et de postes (AIS et GIS) de tension supérieure ou égale à 63 kV (12,5 points).**

Un critère minimum est d'avoir réalisé avec succès au moins une (01) mission semblable en étude d'élaboration d'avant-projet détaillé et des dossiers d'appel d'offres ou de réalisation de projets de lignes souterraines et de postes (AIS ou GIS) de tension supérieure ou égale à 63 kV. Une mission citée sans attestation ne sera pas prise en compte ;

**iii-2) les qualifications du candidat dans le domaine de la supervision, du contrôle et de la surveillance des travaux de construction de projets de lignes souterraines et de postes (AIS et GIS) de tension supérieure ou égale à 63 kV (12,5 points).**

Un critère minimum est d'avoir réalisé avec succès au moins une (01) mission semblable en supervision, contrôle et surveillance des travaux de construction de projets de lignes souterraines et de postes (AIS ou GIS) de tension supérieure ou égale à 63 kV. Une mission citée sans attestation ne sera pas prise en compte ;

**iii-3) les qualifications du candidat dans le domaine de l'assistance à la passation des marchés (5 points).**

Un critère minimum est d'avoir réalisé avec succès au moins une (01) mission semblable en assistance à la passation des marchés. Une mission citée sans attestation ne sera pas prise en compte ;

**iv) l'organisation technique et managériale du Cabinet (10 points).**

Les candidats doivent fournir une présentation claire de leur organisation (organigramme à l'appui) managériale et matérielle.



**v) les qualifications générales et le nombre de personnels professionnels (35 points).**

Les candidats doivent fournir la liste du personnel disponible pour la prestation avec des informations sur la qualification et l'expérience professionnelle ainsi que la participation dans des projets similaires. Le candidat doit justifier que 50 % au moins du personnel sollicité pour l'étude sont permanents (personnel ayant travaillé avec le candidat ces 24 derniers mois).

Le nombre d'homme/mois (h/m) estimé pour la mission est pour la phase 1 APD et DAO de 7 h/m, pour la phase 2 Appel d'Offres de 5 h/m et pour la phase 3 supervision travaux et contrôle de 63 h/m.

6. Le dossier de manifestation d'intérêt doit être présenté en français, en **deux (02) exemplaires** dont un (01) original et une (01) copie et comprendra :

Une lettre de manifestation d'intérêt ;

- Un document de présentation du Consultant qui indiquera la nature des activités du candidat, le nombre d'années d'expérience et les références ;
- Un document de présentation de l'organisation technique et managériale du cabinet soumissionnaire et les moyens matériels et humains à mettre à disposition dans le cadre de la mission ;
- Les références techniques récentes et significatives de missions analogues accompagnées des attestations de bonne fin d'exécution ;

Tout dossier de manifestation d'intérêt présenté en une autre langue que le français doit être accompagné de la traduction valable et fiable en français, faute de quoi il sera rejeté.

Il est demandé aux candidats de fournir ces informations en ne dépassant pas 50 pages. Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.

7. Une liste de six (06) consultants au plus sera établie à l'issue du processus de la présélection. Ces consultants présélectionnés seront ensuite invités à présenter leurs propositions techniques et financières sur la base du Dossier de Demande de Propositions qui leur sera remis pour la réalisation des services requis ; un consultant sera sélectionné selon la méthode de sélection sur la base de la qualité technique et du montant de la proposition (sélection qualité-coût).
8. La procédure de la présente manifestation d'intérêt sera conduite en application des Directives pour la passation des marchés de services de consultants financés par un prêt ou une avance de fonds de la Banque Ouest Africaine de Développement.
9. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires à l'adresse ci-dessous et aux jours et heures suivants : **du lundi au vendredi de 8h à 11h30 GMT et de 15h à 17h00 GMT**. Toute demande d'informations complémentaires parvenue à la CEB moins d'une (01) semaine avant la date limite de dépôt des offres sera considérée comme nulle et sans suite.

**Monsieur Karimou CHABI SIKA, Directeur Général de la CEB**

**Rue de la KOZAH BP 1368 Lomé – Togo**

**4<sup>ème</sup> étage**

**Tél. : (228) 22 21 61 32 Fax : (228) 22 21 37 64**

[approvisionnement@cebnet.org](mailto:approvisionnement@cebnet.org) avec copie à [dg@cebnet.org](mailto:dg@cebnet.org) ; [ded@cebnet.org](mailto:ded@cebnet.org) ;

[ywade@cebnet.org](mailto:ywade@cebnet.org), [mkanforlare@cebnet.org](mailto:mkanforlare@cebnet.org); [aballorig@yahoo.fr](mailto:aballorig@yahoo.fr) ;

[pagnekethom@cebnet.org](mailto:pagnekethom@cebnet.org)

10. Les manifestations d'intérêts doivent être déposées **sous pli fermé** au plus tard le **13 SEPT 2018** à **17 heures GMT** au Siège de la CEB, à l'adresse suivante :

13 SEPT 2018

**Monsieur le Directeur Général de la CEB**  
**Rue de la KOZAH BP 1368 Lomé – Togo**  
**Secrétariat Central, Porte N° 3, Rez de chaussée**  
**Tél. : (228) 22 21 61 32 Fax : (228) 22 21 37 64**

Avec la mention : « PROJET DE RENFORCEMENT DES INFRASTRUCTURES ET DES EQUIPEMENTS DU PORT AUTONOME DE COTONOU (PAC) : VOLET ALIMENTATION EN ENERGIE ELECTRIQUE EN UN POINT UNIQUE DE 2 x 10 MVA PAR LIGNES PERSONNALISEES ET SECURISEES » : Sélection de Consultant pour l'élaboration de l'avant-projet détaillé (APD) et des Dossiers d'Appel d'Offres (DAO), l'assistance pour la passation des marchés et la supervision des travaux.



Le Directeur Général, *[Signature]*

*[Signature]*  
**Karimou CHABI SIKA**